

MUSEE ROYAL

des

BEAUX - ARTS

de

BELGIQUE

I 4333

D. 5422.

5422

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS
—

Bruxelles, le 11 Juin 1921. 192

Indicateur N° 1689-

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

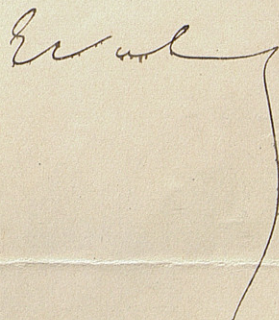
C. P. M.
Monsieur le Conservateur en chef.

M. E. Viérin, déposera au Secretariat du Musée, un tableau que je suis disposé à acquérir pour les collections des Musées.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le Conservateur en chef, de soumettre cette oeuvre à la Commission directrice et administrative.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général.



à Monsieur le Conservateur en chef,
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.
Bruxelles.

"Les Saules",
Duinbergen.

24 juin 1921

1/2 A Madame

Cher Monsieur Fierens-Jevaert.

As quelques jours la Commission des
Musées aura ce Statuut sur le sort de mon
tableau "Nuit Claire", qui a figuré au dernier
Salon de P.^{te} l'été et que M^r Destée a bien
voulu désigner pour le Musée.

Je me permets, me souvenant de l'amabilité que
vous m'avez toujours témoignée, de vous demander
pour mon œuvre votre bienveillante attention
quand elle vous sera soumise.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer
l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J. Fierens
m. Fierens

Nuit claire par E. Veris

Le peintre Veris est bien connu beaucoup
dejà au nom dans l'école belge. Le tableau qui nous
est soumis est une de ses dernières productions; il
est daté 1940. C'est une toile importante et qui
témoigne d'un talent personnel; l'œuvre est
empreinte d'une ^{véritable} poésie, on se révèle une âme
délicate. Nous estimons que ce tableau peut être
accepté pour nos collections.

très haut,

J'occupe

L. A. Deville

Paul Kambotte

P. Veris - Gevaert

Bruxelles, le 24 août 1921.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 11 juin dernier, N° 1689,
Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que M. Viérin nous a soumis son tableau, intitulé Nuit Claire.
Cette oeuvre a été acceptée par la Section de l'Art Moderne, en
sa séance du 22 août courant.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Mlle de

C. entre un. Lett. du 11 Juin, n. 1689,
Ad de N. jxi Ch de J sur. ge
de. Vieux non, a sur. m.
Lettre, n. 1714. Mlle Claire.

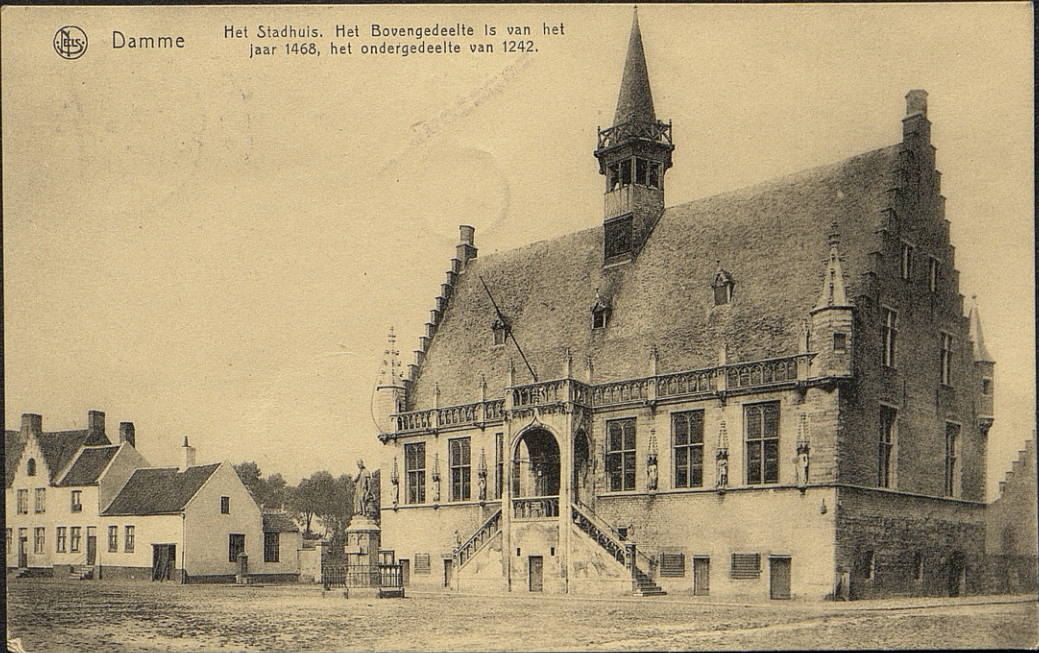
Cette lettre a été acceptée
par le Sec. de l'Int. le 22
Juin. Du 22 d'oct. et.

LCC



Damme

Het Stadhuis. Het Bovengedeelte is van het
jaar 1468, het ondergedeelte van 1242.





Monsieur Terens-Jervet

Conservateur des Musées
Royaux

Bruxelles

J. Nève

Cher Monsieur Terens,

J'ai obtenu avec joie que mon
tableau a été admis par la Commission
des Musées pour le Musée moderne.
Je vous envoie six dessins.
Ils ont été soumis par quelques temps
ici en la plaine tout à l'heure de
bon ici M. Stavel Mestdag. Ma bon
vante me charger de vous dans melle
de cordials salutations. Veuillez agréer
cette très humble avec l'assurance de
mes sentiments dévoués

Ern. Thill

Ern. Thill, Simonisstraat, 20-22, Brussel.

Donnée. 5 sept. 1921

Secrétariat des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de
Belgique. Téléphone 7631.

Pièce d'insérer s.v.p.
Remerciements.

54 22

Mf.

Musée Royal des Beaux-Arts.

Qu'au Musée Moderne ont pris place, dans la salle II,
quelques oeuvres acquises par l'État : trois tableaux, Les Lavan-
dières par A. de Witte, Le Bonnet hongrois, par A. Rassenfosse,
Nuit claire, par L. Vierin, et une série de plaquettes et de médail-
les par A. Bonnetain. On peut y voir aussi un pastel de Ch.
Milcendeau, le portrait du peintre H. Evenspoel, offert en don par
le père de ce dernier, M^r Edm. Evenspoel.

Vriendelijk verzocht in uw dagblad op te nemen.

Met onzen dank.

Koninklijk Museum van Schoone Kunsten.

In het Modern Museum, in zaal II, zijn zoeven geplaatst geworden eenige door den Staat aangekochte werken : drie schilderijen, Waschvrouwen door A. de Witte, het Hongaarsch Nutsje door A. Rassenfosse, Heldere Nacht, door E. Viérin, en een lijst met ²⁶plaggetten en medaljes door A. Bonnetain. Men kan er ook een pastel zien van Ch. Milcendeau, het portret van schilder H. Evenspoel, door dezès vader, den Heer Edm. Evenspoel, geschonken.

EMMANUEL VIÉRIN

Directeur de l'Académie des Beaux-Arts.

Conservateur du Musée d'Archéologie.

*Membre de la Commission Provinciale des
Monuments et des Sites.*

24, BOULEVARD VANDENPEEREBOOM, COURTRAI

Courtrai le 14 oct. 1921

Monsieur le Secrétaire.

Je vous serais bien reconnaissant
de vouloir ordonner que me soit ren-
voyé la caisse dans laquelle j'ai
expédié mon tableau que la
Commission des Musées Royaux a choisi
pour le Musée Moderne.

Avec mes remerciements, je vous
présente, Monsieur le Secrétaire, l'assurance
de ma considération distinguée

M. Vêrin

24 boulev. Vandeweyerboom
Courtrai.

Poelchamps

Courthui le 15 nov. 1921

Monsieur le Secrétaire.

Il y a une quinzaine de jours je vous ai adressé une lettre au sujet de ma caisse à tableaux de laquelle je vous ai envoyé ma toile pour le Musée. Cette caisse ne m'étant pas encore revenue et n'ayant rien appris au sujet je me permets de vous demander de bien vouloir donner des ordres pour qu'elle me soit envoyée le plus tôt possible.

Aguez, Monsieur le Secrétaire, avec mes remerciements
l'assurance de ma considération distinguée

B. d. v. d. peereboom 24.

Thom. Vieir Courthui.

CARTE POSTALE

Côté réservé à l'adresse

POSTKAART

Zijde voor het adres alleen

Naam en adres van
den afzender
(Niet verplichtend)

Nom et adresse de
l'expéditeur
(Indication facultative)

M. *Emm. Verin*
Courtrai.

Secrétariat des Musées
Royaux

place du Musée
Bruxelles.



Courtrai 23 - 2 - 23

542

Cher Monsieur Fierens - Jevant

Depuis déjà tout un temps je
désirais vous écrire, mais la
 Crainte de vous importuner m'avait
 jusqu'ici retenu de le faire. Lundi
 dernier étant de passage à Bruxelles
 je suis allé sonner à votre porte,
 place du Musée, mais vous étiez
 absent. J'en reviens à ma première
 idée qui était celle de vous écrire.
 Vous devinez certainement de quoi
 il s'agit de mon tableau
 du Musée. Quand j'ai vu la première
 fois ma toile dans la petite salle
 entre les 2 portes de la grande salle
 j'ai été très heureux de constater

que mon tableau était bien
éclairé et rendait en conséquence
bien son effet de clair de lune.

Cette ma déception fut amère
quand je découvris dernièrement
que mon "requinage" avait démi-
nagé vers le coin le plus sombre
de la petite salle. Cette découverte
m'impressionna d'abord péniblement
et m'attrista beaucoup. Je n'eussais
quelque soulagement et ne repris
courage que quand, revenu à Coventry,
je me suis rappelé que vous étiez
là et que certainement vous me
viendriez en aide si je vous écrivais.
Loin de moi la pensée de prétendre
à une des belles places du musée

je vous demande seulement de
m'en trouver une ~~de~~ moins défavorable.
Depuis long temps et en maintes
circonstances vous avez voulu me
démontrer votre bienveillance
c'est ce qui me donne confiance
dans l'issue de ma démarche.

D'avance je vous adresse tous mes
remerciements et je vous prie d'agréer
mes plus dévoués et cordiaux amitiés.

Thos. Vivian

Bruxelles, le 28 février 1923.

Cher Monsieur Viérin,

Ayant visité récemment nos galeries, vous devez savoir que les deux tiers de nos salles du Musée Moderne sont livrés aux entrepreneurs des Bâtiments Civils pour travaux de restauration. Bien des chefs-d'oeuvre sont donc malgré nous et à notre vif regret, disposés provisoirement en piles et cachés pour le public. J'ai fait de mon mieux pour pouvoir, dans ces conditions, conserver votre toile dans nos galeries. Quant elle a quitté son chevalet, dans la salle II, où par tradition nous mettons d'abord les nouvelles acquisitions, j'ai pu l'installer pour quelque temps à la place où vous l'avez vue, c'est-à-dire à la place du grand tableau de Van Holder que j'avais pu momentanément installer dans la grande salle voisine à la place du tableau Les Vaches traversant la Lys de Claus qui partait pour l'Exposition de Venise. Ce dernier tableau étant rentré au Musée, il a bien fallu, n'est-ce-pas, le remettre à sa place primitive ainsi que le Van Holder, et pour ne pas distraire provisoirement, comme tant d'autres, votre tableau des galeries, je l'ai placé où vous l'avez vu dernièrement; pour cela, vous l'aurez constaté

A Monsieur E. VIERIN,
artiste peintre,
COURTRAI.

j'ai dû faire mettre pour quelque temps à la réserve, un autre tableau. Vous voyez que vous ne devez pas vous plaindre!

Dès que nous serons remis en possession de toutes nos salles, nous entreprendrons le remaniement de nos collections et à la faveur de ce remaniement, nous espérons bien et pour autant que l'étendue de nos locaux le permettra, donner à chaque tableau la place qu'il mérite.

Croyez, cher Monsieur Viérin, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

542 Courbaix le 5 Mars 1923.

Merci, Cher Monsieur Tiers, merci de
tout cœur pour votre bonne et
douce lettre. Me voilà tout
à fait consolé sachant que ma
soie n'est que temporairement
en purgatoire et que je peux compter
sur votre indulgence pour qu'elle
en sorte un jour!

Ayez les plus cordiales salutations de
votre tout dévoué
M. Vierin

Ministère
des
Sciences et des Arts

Administration
des
Beaux-Arts

Indicateur: 1869

Voir original dossier n° 5453

Monsieur le Conservateur en Chef,

Répondant à votre lettre du 22 octobre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'entrée dans les collections du Musée, des tableaux ci-après: M.A. Rassenfosse: "Le Bonnet hongrois"; M.A. De Witte, "Les Lavandières," M.E. Viérin "Nuit claire," et d'un cadre contenant des plaquettes et des médailles par M. Bonnetain.

Vous êtes autorisé à exposer, dans les salles du Musée Moderne, les deux dessins de Georges Minne: un Christ et une piéta offerts en don par le Comité de "l'Art Vivant" ainsi que le pastel de Milcendeau: "Le Portrait d'Henri Evenepoel" offert en don par M. Evenepoel

Pour le Ministre:

Le Directeur délégué.

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique
Bruxelles.

Bruxelles le 26 février 1926.

Cher Monsieur,

J'ai fait part à la Section de l'art moderne de la Commission Directrice, de votre désir de pouvoir couvrir d'un vernis votre tableau, Nuit Claire, appartenant à nos collections.

Notre collègue vous accorde l'autorisation nécessaire. Il sera cependant utile de nous aviser quelques jours à l'avance de la date que vous vous serez fixée pour ce travail, celui-ci devant être exécutée au Musée même. Nos galeries étant fermées le mercredi, ce jour conviendrait le mieux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Emmanuel Vierin
Artiste-peintre
COURTRAI.